

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 27 novembre 2009

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2009-15-6-5

Service consulté

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION
DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PVE)
(C244 – DÉVELOPPEMENT RURAL)**

Résumé : *Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur sept dossiers éligibles représentant un total de 14.664,64 € de subvention.*

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'Etat a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le Plan Végétal Environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (Etat, Collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions et a l'avantage d'être notifié à Bruxelles et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du Budget Primitif 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (DRDR) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associé a été signée.

L'enveloppe PVE du Département du Haut-Rhin pour 2009 s'élève à 62.500 €.

Dans ce cadre, sept dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité technique PVE réuni le 13 octobre 2009 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition d'un déchaumeur, d'un outil de travail du sol simplifié, de herse rotatives et de rotobèches.

Ces sept projets, qui s'avèrent éligibles aux critères en vigueur, représentent une subvention totale de 14.664.64 €, qui sera versée à l'ASP du chapitre 204, fonction 74, nature 20418, conformément à la convention en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 27 NOVEMBRE 2009

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03929	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion CUMA Vallée de Traubach TRAUBACH LE BAS	6 000,00	40%	2 400,00
DRU03945	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion GAEC BAUER - HERRLISHEIM	5 000,00	40%	2 000,00
DRU03934	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL KLUR - KATZENTHAL	5 000,00	40%	2 000,00
DRU03933	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion Georges LORENTZ - BERGHEIM	6 161,59	40%	2 464,64
DRU03932	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion Damien SCHULLER – HUSSEREN LES CHATEAUX	5 000,00	40%	2 000,00
DRU03931	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion SCEA SCHNEIDER - GEISPITZEN	8 000,00	40%	3 200,00
DRU03930	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL LALLEMAND - WESTHALTEN	1 500,00	40%	600,00
			Total	14 664,64